sagacité

LE JOURNAL DU PERSONNEL MUNICIPAL DE SOTTEVILLE

N°307 / SEPTEMBRE 2020

STOP AUX PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

SOTTEVILLE

PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les services de la Ville engagés

Première ville normande à adhérer, Sotteville-lès-Rouen a intégré la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" élaborée par le Réseau Environnement Santé (RES). Un engagement qui sera officialisé le 6 octobre en mairie à l'occasion d'une conférence débat permettant de mettre en lumière les actions de la Ville dans ce domaine.

Prise de conscience

Produits chimiques de synthèse, les perturbateurs endocriniens (PE) sont partout : dans l'air que l'on respire, dans ce que l'on mange, dans de nombreux matériaux... En perturbant le système hormonal, ils sont aujourd'hui associés à la multiplication de maladies chroniques.

Soucieuse à la fois de la santé des habitants et des agents municipaux, la Ville s'est engagée depuis de nombreuses années dans cette lutte contre les produits chimiques. En adhérant à la charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens" elle favorise, via une mise en réseau avec d'autres collectivités, la mise en place d'un cadre de travail et d'un cadre de vie plus sain pour les agents et pour les habitants !

La Ville a fait le choix de mettre la santé environnementale au cœur de ses priorités. *« En tant que collectivité locale nous avons un rôle particulier à jouer, celui d'adopter les bonnes pratiques afin de les transmettre à l'ensemble des Sottevillais"*, souligne Eve Cognetta, adjointe en charge de l'environnement.

Dans ce cadre, un ensemble de mesures est déjà en application dans la collectivité, dans le domaine des produits phytosanitaires, de l'alimentation, de la formation, des marchés publics ou encore de l'information à la population...

Pour une meilleure qualité de l'air

La commune a pris des engagements dans le cadre de la COP 21 locale, notamment celui d'une « mise en œuvre de la politique volontariste en matière de préservation de la qualité de l'air intérieur et de la protection de la santé humaine : achat systématique de mobilier et de fournitures sans perturbateurs endocriniens pour les garderies, crèches, écoles et résidences pour personnes âgées (produits d'entretiens, jouets, revêtements de sols, peintures, jeux, meubles...) ». La création d'une grille de critères spécifiques dans la constitution des marchés publics permet de poursuivre ces objectifs et de développer la mise en place de pratiques plus vertueuses.

Composé de techniciens et d'élus, le groupe de travail "développement durable" a validé la mise en place de tests sur la qualité de l'air intérieur sur différents bâtiments municipaux tels que le gymnase municipal, les écoles Henri Ga-

> 20% C'EST LA PART DE PRODUITS BIOLOGIQUES DANS LES REPAS DE LA RESTAURATION MUNICIPALE

deau de Kerville et Ferdinand Buisson, ainsi que certaines structures petite enfance.

Ces tests sur la qualité de l'air qui interviendront avant et après le changement des produits d'entretien, du remplacement de certains mobiliers et de l'utilisation de nouveaux matériaux dans la rénovation des bâtiments ont pour objectif d'identifier les éléments les plus responsables de la pollution de l'air intérieur et devraient mener à terme à une baisse significative de 40 à 90% des polluants présents dans l'air.

Des tests sur la qualité de l'air intérieur qui auront lieu en 2021 permettront également de mesurer l'impact de la mise en place de la ventilation double flux sur la pollution intérieure, en comparant les nouvelles structures qui en sont pourvues et celles qui n'en disposent pas.

Formation et nouvelles pratiques

Depuis 2018, la Ville s'est équipée de nettoyeurs vapeurs. Au nombre de trois, ils se révèlent particulièrement adpatés aunettoyage des petites structures et permettent ainsi de ne pas utiliser de produit chimique. Une formation des agents à ce nouveau process de nettoyage a été dispensée afin qu'ils puissent mettre en pratique les connaissances acquises au sein de l'espace multi-accueil les Châtons barbouilleurs, à la crèche collective les jeunes pousses et à la résidence Madeleine Riot. Ce nouveau protocole se démocratise et d'autres nettoyeurs vapeurs plus compact et de fabrication locale devraient arriver prochainement.

Parallèlement, afin de limiter l'exposition des agents aux perturbateurs endocriniens, le remplacement de certains produits d'entretien, par des produits éco-labellisés a débuté. L'utilisation du vinaigre blanc, du savon noir ou encore du bicarbonate de soude devrait également se généraliser.

Une alimentation et un environnement plus sains

Depuis de nombreuses années, la Ville a stoppé l'usage des produits phytosanitaires qui contiennent notamment des perturbateurs endocriniens pour l'entretien de ses espaces verts. Elle accompagne depuis de nombreuses années les particuliers et les établissements privés via des actions de sensibilisation. Tout au long de l'année le service environnement organise des opérations comme « La ville par nature », en vue de supprimer totalement l'usage des produits phytosanitaires sur la commune. Ainsi Sotteville a débuté la démarche du « Zéro Phyto » dès 1996 et elle a d'ailleurs été labellisée au plus haut niveau par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces publics en 2018.

De plus, afin de réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans le cadre de la restauration municipale, la part de l'alimentation biologique ne cesse de progresser. Egalement, l'usage de contenants et de matériels de cuisine comportant des perturbateurs est interdit et remplacé par des contenants en inox.

La petite enfance, un enjeu de taille

Selon le Réseau Environnement Santé *"La sensibilité aux perturbateurs endocriniens peut varier selon les périodes de la vie. C'est notamment le cas de la période du développement du fœtus et de la petite enfance, qui présentent une sensibilité accrue à ces substances".* C'est la raison pour laquelle la Ville comme évoqué précédement a changé le process de nettoyage au sein des structures petite enfance afin de limiter l'exposition aux perturbateurs via le développemet du nettoyage à vapeur et l'utilisation de produits d'entretien qui en sont dépourvus. A cela s'ajoute le fait que dans les structures petite enfance, l'achat de couches éco labellisées a été mis en place.

Informer

Selon l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) : *«L'effet transgénérationnel de certains PE montre que le risque sanitaire ne concerne pas uniquement la personne qui est exposée, mais aussi sa descendance.»* Partant de ce constat, la sensibilisation des publics face aux effets néfastes des perturbateurs endocriniens est essentielle. Tout au long de l'année les services de la Ville se mobilisent donc pour mettre en place des actions à l'image de Terra Cité ou l'opération Bien vivre dans son logement. Des ateliers au sein des Maisons citoyennes sont également destinés à faire découvrir aux Sottevillais de nouvelles pratiques comme la fabrication de produits ménagers faits maison.

Enfin rendez-vous mardi 6 octobre pour la signature de la Charte "Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens", l'occasion de lever le voile sur un problème de société encore trop méconnu et pour lequel tous les acteurs, collectivités, associations, bailleurs, professionels de santé... doivent être mobilisés.